

Ce polycopié correspond au point 2 du II.

Ce polycopié est tiré du manuel d'ESH dirigé par Michel Bernard et publié en 2021 chez Nathan (référence complète en fin de polycopié). Les éléments entre crochets ont été soit ajoutés soit supprimés.

2. La mobilité sociale : instruments de mesures et analyses

L'analyse de la mobilité sociale suppose de s'interroger sur les instruments de sa mesure (origines et positions, recrutements et destinées, fluidité) et la définition des populations concernées (hommes et femmes âgés de 35 à 59 ans, en France, actifs occupés ou l'ayant été). Nous privilégierons ensuite la lecture des dernières tables de mobilité disponibles (2015) que nous inscrirons dans la perspective historique de ces cinquante dernières années.

Enfin, nous ferons ressortir les liens entre trajectoires individuelles et transformations touchant des générations entières, en insistant sur le rôle de l'école dans l'ascension sociale, ainsi que sur la montée d'un fort sentiment de déclassement.

2.1. Instruments de mesure et populations concernées

Une table de mobilité est un tableau qui croise la catégorie socioprofessionnelle d'une personne avec celle d'un de ses parents, en général le père. Plus récemment, on compare aussi à la mère - en particulier pour retracer la mobilité sociale des filles. Cela n'est possible que pour les générations actuelles, pour lesquelles, non seulement les filles sont massivement dans la population active, autant que les garçons, mais leur mère est déjà souvent aussi dans les actifs.

Prenons un exemple fictif, simplifié, en deux catégories, sans encore distinguer hommes et femmes, afin de donner d'abord la priorité aux définitions et aux principes de lecture d'une table de mobilité. Cela permettra de commenter ensuite des données réelles, en France, sur le dernier demi-siècle, en s'appuyant sur la nomenclature [des Professions et catégories socioprofessionnelles, PCS] agrégée en six catégories.

Table de mobilité brute exemple, avec effectifs fictifs

Catégorie des enfants Catégorie des pères	Haut	Bas	Ensemble
Haut	80	20	100
Bas	120	80	200
Ensemble	200	100	300

- **Décomposition entre immobilité, mobilité ascendante et mobilité descendante**

- En première diagonale : $80 + 80 = 160$ personnes sont dans la même catégorie que leur père. On dit qu'elles sont immobiles. Les sociologues disent que cela manifeste une « reproduction » sociale. Ici, cela fait : $160 / 300 = 53\%$ des effectifs.

- 120 personnes sont en haut avec un père qui était en bas. On dit qu'elles sont en mobilité ascendante. Ici, cela fait : $120 / 300 = 40\%$ des effectifs.

- 20 personnes sont en bas avec un père qui était en haut. On dit qu'elles sont en mobilité descendante. Les sociologues parlent aussi de « déclassement ». Ici, cela fait : $20 / 300 = 7\%$ des effectifs.

Nous vérifions que l'ensemble se décompose bien entre ceux qui sont immobiles, ceux qui montent et ceux qui descendent. Un ratio simple s'avère significatif : 120 personnes qui montent pour 20 personnes qui descendent, cela fait un « rapport ascendants /descendants » de : $120 / 20 = 6$. Autrement dit, il y a six fois plus d'individus qui montent que d'individus qui descendent.

À ne regarder que les diagonales ou cases de la table de mobilité, nous risquons de perdre de vue un élément essentiel : la structure sociale a pu évoluer entre l'époque des pères et celle des enfants. Par suite, les catégories socioprofessionnelles n'ont plus le même poids. C'est le cas dans l'exemple

fictif ici. Pour le voir, il convient de regarder les marges de la table. Par commodité de lecture, on met en parallèle la marge des origines (pères), qui était en dernière colonne, avec la marge des positions (enfants) qui était en dernière ligne. Cela donne un tableau-extrait, qui n'est plus croisé.

Origines et positions sociales, avec les effectifs (suite de l'exemple)

	Origine (pères)	Positions (enfants)	Écart
Haut	100	200	- 100
Bas	200	100	+ 100
Ensemble	300	300	0

L'exemple ci-dessus montre une inversion de la pyramide sociale. Les pères sont dans une structure où il y a peu de places en haut (100 sur 300), alors que les enfants sont dans une structure où il y a beaucoup plus de places en haut (200 sur 300). En définitive, là où les pères étaient souvent agriculteurs, employés ou ouvriers, les enfants sont désormais largement plus souvent cadres et professions intermédiaires.

- **Décomposition entre mobilités brute, structurelle et nette**

- La mobilité brute était de 140 personnes, entre les 120 qui montent et les 20 qui descendent (cela correspond également aux 300 moins les 160 qui sont immobiles).

- En regardant maintenant l'écart entre la structure des origines et celle des positions, nous calculons que la mobilité structurelle est de 100 personnes - c'est la somme des valeurs absolues des écarts divisée par deux, ici : $(100 + 100) / 2 = 100$. Cela veut dire que, pour que la structure sociale des enfants soit la même que celle des pères, il faudrait que 100 personnes changent de catégorie socioprofessionnelle.

- Nous pouvons en déduire que la mobilité nette est de : 140 (brute) - 100 (structurelle) = 40 (nette). En fait, les personnes ont surtout bougé à cause de l'évolution de la structure sociale. Si cette dernière n'avait pas changé si fortement, la mobilité aurait été nettement moindre.

[D]ans la réalité, en France, la structure sociale s'est stabilisée depuis 1999 et encore plus depuis 2007. Ces calculs de mobilités structurelle et nette sont donc devenus moins utiles que durant les Trente Glorieuses où durant les années 1980 ou 1990, où la transformation sociale s'opérait encore fortement.

Comme il est difficile d'appréhender globalement un tableau croisé, les présentations les plus lisibles décomposent les tables de mobilité en deux. D'une part, on calcule des pourcentages en colonne, pour faire apparaître un recrutement social, D'autre part, on calcule des pourcentages en ligne, pour faire ressortir une destinée sociale.

Recrutement social, % en colonnes (suite de l'exemple)

Catégorie des enfants	Haut	Bas	Ensemble
Catégorie des pères			
Haut	40 %	20 %	33 %
Bas	60 %	80 %	66 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Lecture en colonne : elle indique l'origine (la situation sociale des pères) des enfants parvenus dans une catégorie socioprofessionnelle donnée (haut ou bas). Cela permet de voir dans quel vivier s'est fait leur « recrutement ». Les sociologues disent aussi que l'on remonte à leur origine. 40 % des enfants parvenus en haut ont un père lui-même en haut et 60 % ont un père en bas.

Même lecture, toujours en colonne : 80 % des enfants situés en bas ont un père lui-même en bas ; seuls 20 % d'entre eux ont un père en haut. Bien sûr, on perd les effectifs. On ne réalise plus que cette catégorie du bas s'est vidée passant de 200 à 100.

Destinée sociale, % en lignes (fin de l'exemple)

Catégorie des enfants Catégorie des pères	Haut	Bas	Ensemble
Haut	80 %	20 %	100 %
Bas	60 %	40 %	100 %
Ensemble	66 %	33 %	100 %

Lecture en ligne : pour les enfants dont le père était d'une catégorie donnée, on regarde ce que eux sont devenus, c'est-à-dire leur position sociale actuelle. Cela permet de voir leur « destinée ». Les sociologues disent parfois leur destination sociale. Ainsi, pour les enfants qui ont un père en bas, 60 % sont allés en haut et 40 % sont restés en bas.

Même lecture, toujours en ligne, pour ceux qui ont un père en haut : 80 % sont restés en haut et 20 % ont descendu l'échelle sociale. À nouveau, on perd de vue les effectifs et on ne réalise plus que cette catégorie du haut s'est remplie, passant de 100 à 200.

Une remarque qui est moins triviale qu'il ne semble : ceux qui ont un père en haut ne peuvent qu'être immobiles ou descendre ; ceux qui ont un père en bas ne peuvent qu'être immobiles ou en ascension. Derrière les chiffres, il y a des trajectoires de personnes et des sentiments de réussite ou de déclassement plus subjectifs.

Un autre indicateur est également pertinent, celui de fluidité sociale. Il s'agit de mesurer la chance relative d'accéder à une position selon son origine.

En repartant de la table de destinée sociale :

- les enfants ayant un père en haut ont 80 % de chances de rester en haut et 20 % de chances de descendre, donc 4 fois plus de chances d'être en haut plutôt qu'en bas ;
- les enfants ayant un père en bas ont 60 % de chances d'ascension et 40 % de chances de rester en bas, donc 1,5 fois plus de chances d'être en haut plutôt qu'en bas ;
- par conséquent, les enfants ayant un père en haut ont : $4 / 1,5 = 2,66$ fois plus de chances d'être en haut plutôt qu'en bas, que les enfants ayant un père en bas d'être en haut plutôt qu'en bas. Cela donne des odds ratio très synthétiques.

Fluidité sociale	Odds ratio
Haut / Bas	$\frac{80\% / 20\%}{60\% / 40\%} = \frac{4}{1,5} = 2,66$

Cette notion de fluidité sociale s'avère puissante. En effet, elle décrit des trajectoires individuelles comparées, sans préjuger des changements, forts ou faibles, qui sont intervenus au sein de la structure sociale. Autrement dit, même si certaines catégories socioprofessionnelles se vident, pendant que d'autres se remplissent, on peut suivre des trajets croisés et mesurer les chances relatives des individus d'accéder à une position, à partir des origines comparées.

Définitions : Les outils de la mobilité

Mobilité sociale intergénérationnelle : personne (âgée de 35 à 59 ans) qui n'est pas dans la même catégorie socioprofessionnelle que ses parents.

Les autres sont en « **immobilité sociale** » (première diagonale d'une table de mobilité).

Non-verticale : mobilité « horizontale » entre les catégories 1 et 2 de non-salariés (agriculteurs, indépendants) ou mobilité « de statut » entre celles-ci et les catégories de salariés.

Verticale : mobilité au sein des catégories 3, 4, 5 et 6 de salariés (cadres, professions intermédiaires, employés, ouvriers), qui sont hiérarchisées entre elles.

Ascendante : mobilité verticale qui va de bas en haut. Avec les CSP, de 6 vers 5, vers 4, vers 3, Bref, des ouvriers ou employés vers les professions intermédiaires ou cadres (ici, au-dessous de la première diagonale).

Descendante : mobilité verticale qui va de haut en bas. Avec les CSP, de 3 vers 4, vers 5, vers 6. Bref, des cadres et professions intermédiaires vers les employés ou ouvriers (ici, au-dessus de la première diagonale).

Structurelle : part de la mobilité qui est imputable aux changements de la structure sociale, entre les origines de l'ensemble des parents et les positions de l'ensemble des enfants (marges d'une table de mobilité).

Recrutements sociaux : partant des enfants, quelles étaient les origines sociales de leurs parents ? (ici, pourcentages en colonnes).

Destinées sociales : partant des parents, que sont devenus leurs enfants, en termes de positions sociales ? (ici, pourcentages en lignes).
Odds ratio : chances relatives d'accéder à une position suivant son origine. Permet d'évaluer la **fluidité sociale**. Synthétise quatre pourcentages.

2.2. Mobilité sociale des hommes et des femmes depuis quarante ans

Prenons les éléments fournis par l'Insee, grâce à [l']enquête « Formation et qualification professionnelle (FQP), 2014-2015 ». Ces données [...] sont d'autant plus importantes qu'elles permettent de comparer de mieux en mieux la mobilité sociale des hommes et celle des femmes. [...] Sans reprendre les effectifs, lisons directement la table actuelle de destinées sociales des hommes, puis celle des femmes, avant de revenir sur les évolutions depuis quelques décennies.

Destinées sociales des hommes par rapport à leur père, en 2015 (en %)

Pères	Fils	1	2	3	4	5	6	Ensemble
1. Agriculteurs		26,7	79	8,5	20,4	27,4	9,1	100
2. Artisans, commerçants		0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100
3. Cadres et PIS		0,2	7,9	49,0	25,4	13,7	3,8	100
4. Prof. intermédiaires		0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100
5. Emp. Et Ouv. qualifiés		0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100
6. Emp. Et Ouv. Non qualifiés		0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100
Ensemble		2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100

Source : Insee, enquête FQP, 2014-2015.

Champ : France métropolitaine, hommes actifs occupés ou l'ayant été, âgés de 35 à 59 ans (au 31 décembre de l'année de l'enquête).

Lecture : en 2015, 26,7 % des fils d'agriculteurs exploitants exercent eux-mêmes cette profession, 8,5 % sont cadres et 27,4 % sont devenus employés ou ouvriers qualifiés.

Pour les hommes, on observe qu'aucune case de la diagonale n'atteint 50 %. Autrement dit, la « reproduction sociale » ou immobilité est un phénomène minoritaire, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. Les deux catégories où cette reproduction est plus importante sont celle des cadres (49 %) et celle des employés et ouvriers qualifiés (42,6 %).

Pour les catégories de salariés, qui sont hiérarchisées, on constate une ascension sociale de :

- 26,5% en destinées de cadres, chez ceux qui partent d'un père en professions intermédiaires (de 4 à 3) ;
- 12,7 % en destinées de cadres et 26,8 % en destinées de professions intermédiaires, chez ceux qui partent d'un père employé ou ouvrier qualifié (de 5 à 3, 4).
- 8,3 % en destinées de cadres, 18,7 % en destinées de professions intermédiaires et 43,9 % en destinées d'employés et d'ouvriers qualifiés, chez ceux qui partent d'un père non qualifié (de 6 à 3, 4, 5).

En comparant ce tableau de 2015 avec ceux de 1977, 1985, 1993, 2003, on est frappé par la stabilité de la structure de ces tables. En quarante ans, la mobilité des hommes est restée stable. On a les mêmes proportions d'individus, minoritaires, qui font comme leur père, et d'individus, plus nombreux, presque deux tiers, qui montent, descendent ou changent horizontalement.

[...] Alors que la population augmente, que certaines catégories sociales se vident, pendant que d'autres se remplissent, la proportion des immobilités, des ascensions et des descentes présente une inertie.

Ici, le phénomène est accentué par le fait qu'en 2015, la part de la mobilité structurelle est en baisse par rapport au XX^e siècle. Il n'y a plus de « fin des paysans » ou de « déclin des ouvriers » qui provoquaient une forte mobilité structurelle. Tout cela est désormais accompli. On le voit en 2015, dans le document suivant :

Origines et positions des hommes par rapport à leur père, en 2015 (en%)

	Origine (Pères)	Positions (Fils)
1. Agriculteurs	8,3	2,8
2. Artisans, commerçants	13,0	9,1
3. Cadres et PIS	13,9	20,4
4. Prof. intermédiaires	15,9	25,3
5. Employés et ouvriers qualifiés	35,6	32,4
6. Employés et ouvriers non qualifiés	13,1	10,1
Ensemble	100	100

Lecture : la colonne des positions des fils reprend la dernière ligne de la table des destinées de 2015. On complète ici avec la structure des origines des pères, afin de pouvoir évaluer la mobilité structurelle, celle qui est uniquement due à un changement des structures sociales. Les amateurs de calculs feront la somme des valeurs absolues des écarts divisée par deux et trouveront 15,8. Concrètement, pour que la structure des emplois des fils soit la même que celle des pères, il faudrait que 15,8 % des hommes changent de catégorie socioprofessionnelle. C'est peu.

Les choses bougent beaucoup plus du côté des femmes. Partons de leur table de 2015 :

Destinées sociales des femmes par rapport à leur mère, en 2015 (en %)

Mères	Filles	1	2	3	4	5	6	Ensemble
1. Agriculteurs		8,0	3,0	11,2	19,1	33,2	25,5	100
2. Artisans, commerçants		1,3	10,1	15,4	28,0	27,9	17,3	100
3. Cadres et PIS		0,3	4,6	41,7	31,6	11,6	10,2	100
4. Prof. intermédiaires		0,1	3,9	29,0	37,7	19,0	10,4	100
5. Emp. Et Ouv. qualifiés		0,6	4,1	14,9	30,2	32,9	17,4	100
6. Emp. Et Ouv. Non qualifiés		0,9	3,7	7,5	22,4	34,1	31,4	100
Ensemble		1,3	4,4	15,2	27,5	30,0	21,6	100

Source : Insee, enquête FQP, 2014-2015.

Champ : France métropolitaine, femmes actives occupées ou l'ayant été, âgées de 35 à 59 ans (au 31 décembre de l'année de l'enquête).

Pour les femmes, la diagonale comporte des proportions encore plus faibles que chez les hommes. Autrement dit, l'immobilité ou reproduction sociale est faible. Corrélativement, la mobilité est forte. Elle dépasse 70 %, comme indiqué dans le document suivant.

En regardant l'ascension sociale, au sein des catégories de salariées, on retrouve des proportions presque toujours plus fortes que chez les hommes :

- 29 % (de 4 à 3) ;

- 14,9 % (de 5 à 3) et 30,2 % (de 5 à 4) ;

- 7,5 % (de 6 à 3), 22,4 % (de 6 à 4) et 34,1 % (de 6 à 5).

Il faut cependant comparer ce qui est comparable. On rapporte ici logiquement la destinée des filles à la catégorie de leur mère. Or, les mères avaient moins rejoint la population active, ou alors elles étaient dans des catégories socioprofessionnelles moins élevées. Il est donc plus facile à leur fille de faire « mieux ».

Il convient de rapporter les destinées des filles à leur père aussi. Sans publier ici une table de destinées supplémentaire, on s'aperçoit que la mobilité est à nouveau très forte. Mais elle est

beaucoup plus souvent descendante ou non verticale. Autrement dit, les filles de pères cadres deviennent souvent professions intermédiaires (33,8 %) et les filles de pères employés ou ouvriers qualifiés peuvent se retrouver dans la catégorie des employés ou ouvriers non qualifiés (28,7 %).

Finalement, quand les femmes n'avaient pas autant rejoint la population active, on les raccrochait à la catégorie socioprofessionnelle de leur mari, à une époque où les divorces étaient en outre rares. Les sociologues maniaient alors des tables de « choix de conjoint » : une princesse va-t-elle épouser un ramoneur ou un prince ? Ces approches ont encore leur pertinence. Par exemple, en France, un homme supportera mal que sa femme ait une situation sociale supérieure à la sienne. L'inverse est beaucoup plus rare. Par suite, les femmes qui connaissent une ascension sociale rapide risquent de se retrouver ... célibataires. Mais, désormais, les femmes étant dans la population active autant que les hommes et beaucoup plus autonomes vis-à-vis de leur éventuel mari, on rapporte avant tout leurs trajectoires à celles de leurs parents. Les sociologues manient alors le double de tables de mobilité, une par rapport à la mère et une par rapport au père : une fille de paysanne est-elle devenue reine ? N'était-elle pas, par ailleurs, fille d'un médecin ?

Décomposons, pour finir, la **mobilité sociale observée des hommes et des femmes, en 2015** :

	Hommes par rapport à leur père	Femmes par rapport à leur mère	Femmes par rapport à leur père
Immobilité	34,8 %	29,5 %	29,9 %
Mobilité sociale	65,2 %	70,5 %	70,1 %
Dont :			
<i>Mobilité ascendante</i>	27,6 %	39,8 %	21,8 %
<i>Mobilité descendante</i>	15,0 %	11,7 %	25,0 %
<i>Mobilité non verticale</i>	22,6 %	19,0 %	23,3 %

Source : Insee, enquête FQP, 2014-2015.

Champ : France métropolitaine, hommes et femmes, actifs occupés ou l'ayant été, âgés de 35 à 59 ans (au 31 décembre de l'année de l'enquête). Rappel : Immobilité + Mobilité sociale = 100 %

La mobilité sociale non verticale est à la fois horizontale (entre non-salariés) et de statut (entre non-salariat et salariat, d'artisan à ouvrier, par exemple). La mobilité ascendante prédomine pour les hommes par rapport à leur père et pour les femmes par rapport à leur mère mais pas pour les femmes par rapport à leur père. On retrouve bien la plus forte mobilité des femmes et leur ascension par rapport à leur mère mais moins par rapport à leur père. Les tables de 1977, 1985, 1993, 2003 montrent par ailleurs que la route a été longue pour les femmes.

2.3. Trajectoires collectives et individuelles, destin des générations

Les commentaires qui précèdent montrent des trajectoires collectives, ancrées sur le découpage en catégories socioprofessionnelles et sur les différences entre hommes et femmes, portant sur une mobilité sociale observée. Il y a plusieurs façons d'approcher les trajectoires plus individuelles, ancrées aussi sur les générations qui se succèdent et portant sur des inégalités non seulement de places mais de chances.

Déjà, dans la lecture des tables qui précèdent, il n'est pas neutre de commenter la diagonale de l'immobilité, plutôt que les cases de mobilité. Dans ces cases de mobilité, il n'est pas neutre de commenter celles qui sont ascendantes, plutôt que celles qui sont descendantes.

Statistiquement, cela revient strictement au même : immobilité + mobilité = ensemble ; mobilité ascendante + mobilité descendante = mobilité verticale. Sociologiquement, ce n'est pourtant pas du tout la même chose de dire que 70 % des femmes sont mobiles par rapport à leurs parents, plutôt que de dire que 30 % sont immobiles et en reproduction sociale. De même, ce n'est pas la même chose de dire que 22 % montent l'échelle du salariat par rapport à leur père, plutôt que de dire que 25 % la descendent, sans oublier les 23 % qui sont en mobilité non verticale. Il y a ici plus qu'un débat entre le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide. C'est toute la représentation

de la mobilité sociale observée qui est en cause. Or, c'est un des thèmes sociaux qui suscite, nous allons le voir, le plus de débats et de sentiments contradictoires.

- Pour y voir plus clair, nous pouvons aller vers des analyses de la fluidité sociale.

Nous passons des taux absolus de mobilité à des taux relatifs, avec le calcul des odds ratio. Sans reprendre toute la démonstration de Vallet, en 2014, tous les odds ratio, de toutes les catégories (mis à part les agriculteurs), pour les deux sexes, baissent depuis quarante ans. Concrètement, cela signifie que les chances de mobilité sont de plus en plus fluides. Une fois de plus, tout chiffre prête à interprétation contradictoire. Nous pouvons aussi lire qu'aucun des odds ratio n'a encore atteint le chiffre 1, ce qui signifierait une parfaite égalité des chances : à ce stade, un enfant d'ouvrier aurait autant de chances de devenir cadre qu'un enfant de cadre n'a de chances de rester cadre. Nous n'en sommes pas là. Et cela n'arrivera sans doute jamais, nulle part.

Mobilité observée et fluidité sociale

Dans « Mobilité observée et fluidité sociale en France sociales de 1977 à 2003 », *Idées économiques et sociales*, 2014/1, n° 175, p. 6-17, le sociologue Louis-André Vallet commente les odds ratio symétriques en 1977, 1985, 1993, 2003 entre les six grands groupes socioprofessionnels de la nomenclature des PCS. Il reprend préalablement les tables correspondantes origines-positions, recrutements sociaux et destinées sociale. On peut considérer que cet article est, à ce jour, la présentation la plus précise, complète et dense des phénomènes de mobilité sociale de la France de ces dernières décennies. D'autant que l'on prend soin d'y distinguer les trajectoires des hommes et des femmes. Le document est téléchargeable sur Cairn.

- Pour avoir une autre vision fine des trajectoires, il est aussi possible d'utiliser une version plus détaillée de la nomenclature des PCS.

C'est ce que fait Cédric Hugrée (« Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, 114, 2016/2, P.47-72) : en utilisant une nomenclature à 18 postes pour les actifs, [ce qui conduit] à manier des tables de mobilité de 324 cases (et non plus 36, lorsque l'on manie les 6 postes agrégés). Bien sûr, les chiffres qui sont dans les cases sont beaucoup plus petits, en particulier les pourcentages de destinée ou de recrutement. C'est justement tout l'intérêt de l'exercice. [C]e tableau fin permet de repérer quelques cases avec des pourcentages qui atteignent 15 ou 20 %. Hervé Le Bras, dans son livre *Se sentir mal dans une France qui va bien*, en donne une représentation graphique en 2019. On lit ainsi en finesse que 13 % des enfants d'ouvriers qualifiés deviennent employés de la fonction publique ou que 21 % des enfants des professions libérales deviennent cadres d'entreprise, etc. On remarquera, à l'inverse, qu'aucune case n'est vide : il y a bien quelques enfants d'ingénieurs polytechniciens qui deviennent bergers en montagne, et quelques enfants d'ouvriers non qualifiés qui deviennent universitaires ou chefs d'entreprise.

- Une dernière façon d'affiner la vision du phénomène de mobilité sociale est d'introduire une analyse en termes de générations.

C'est parfaitement possible, puisque l'on dispose d'enquêtes successives, basées sur une nomenclature qui rend les choses comparables. Prolongeant les travaux pionniers de Louis Chauvel dans *Le Destin des générations*, en 1998, Camille Peugny fournit une mise à jour dans « La dynamique générationnelle de la mobilité sociale ». Le résultat sur les six dernières décennies est spectaculaire : « si la génération des premiers nés du baby-boom a bénéficié d'une dynamique particulièrement favorable, les perspectives de mobilité sociale se dégradent assez sensiblement pour les cohortes nées au tournant des années 1960. [...] Quant aux générations les plus récentes, c'est le poids de l'immobilité sociale qui constitue le résultat le plus marquant ». On manque de recul pour décrypter mieux ce dernier élément. Pour le reste, l'analyse est des plus et robustes. Les baby-boomers qui ont traversé mai 68 ont connu le plein emploi et l'ascension sociale rapide. Ils laissent la place à des enfants qui rencontrent chômage et ralentissements, puis à des petits-enfants qui connaissent un monde de dettes et de virus.

Le mouvement est continu. Les individus nés en 1948 et qui ont donc vingt ans en 1968 ont largement deux fois plus de chances de monter que de descendre, à toutes les périodes de leur vie

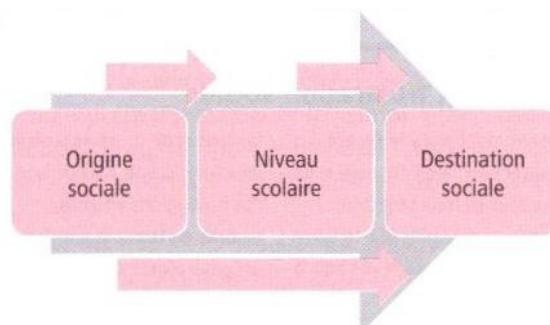
ensuite. Les personnes nées en 1973 et qui ont donc trente ans en 2003 sont presque aussi nombreuses à descendre qu'à monter. Le ratio ascendants / descendants est passé à 1,19. L'environnement s'est tendu. Pour une personne qui monte, il y en a une autre qui descend. On a quitté la génération des soixante-huitards où beaucoup de monde montaient, pour des raisons essentiellement structurelles. Le tableau ne peut pas encore mentionner ce que vont devenir les « 2000 » ou plus. Ils ont autour de 20 ans en 2020 et certains lisent ce manuel pour préparer leur avenir.

2.4. Ascension sociale et chances scolaires, vers un sentiment de déclassement ?

Les analyses de la mobilité sociale en termes de parents-enfants, hommes-femmes, générations montrent l'influence sur les catégories socioprofessionnelles de la famille, du sexe et de la génération marquée par la date de naissance. Cela a donné lieu à une abondante littérature sociologique, aux titres évocateurs : *Tel père, tel fils* (Claude Thélot), *Allez les filles !* ou *Avoir 30 ans, en 1968 et en 1998* (Christian Baudelot et Roger Establet).

Il reste que le lien le plus étudié est celui qui relie la mobilité sociale à l'école. Les sociologues du monde entier ont passé des décennies à chercher comment les chances scolaires peuvent se transformer en chances sociales. Autrement dit, on regarde comment l'école peut influencer sur l'ascenseur social, en augmentant la fluidité sociale par une amélioration de la transmission des connaissances pour tous. En France, cela a donné lieu au « duel » entre Bourdieu et Boudon, les « deux Bou ... de la sociologie » (*sic*). À un bout, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans *Les Héritiers*, 1964, ou *La Reproduction*, 1970. À l'autre bout, Raymond Boudon, dans *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, 1973, repris et mis à jour depuis. Dans les deux camps, on part du même constat : alors que les sociétés développées connaissent une démocratisation scolaire sans précédent, l'impact sur la mobilité sociale semble beaucoup plus faible qu'attendu. Nous l'avons vu, il y a une inertie de la mobilité. Elle se traduit par le fait que, de période en période, la structure des tables de mobilité semble – étrangement – assez constante.

Pour expliquer une telle stabilité de la mobilité sociale, alors même que l'école s'ouvre de plus en plus à tous, l'équipe de Bourdieu va d'abord regarder le lien entre famille et école. Techniquement, cela revient à croiser l'origine sociale avec le niveau scolaire le plus élevé atteint par chaque personne. Le résultat est sans appel. Les enfants des catégories sociales les plus aisées font de meilleures études que les autres. Bref, leurs chances scolaires sont meilleures. D'où les titres chocs : ce sont des « héritiers », ils participent à une « reproduction », en ayant ensuite de meilleures situations. Boudon, disposant des mêmes statistiques, ne dit pas autre chose au départ. Qui nierait qu'un enfant de milieu favorisé a de meilleures chances de faire de bonnes études ? Qui nierait qu'un bon diplôme donne de meilleures chances d'accéder à une belle situation ? Simplement l'auteur suit de près trois éléments, dans un modèle qui a été repris depuis, à l'international, par tous les spécialistes. Dans ce modèle de *L'Inégalité des chances*, il décompose le processus global suivi par chaque individu en trois phases : 1) de l'origine sociale au niveau scolaire, 2) du niveau scolaire à la destination sociale, 3) de l'origine sociale à la destination sociale qui en résulte. On retrouve alors la mobilité sociale. Le schéma suivant présente cette décomposition : de la famille à l'école, puis au marché du travail.



- Première phase : certes, les enfants des catégories socioprofessionnelles supérieures ont plus de chances, « scolaires », d'obtenir de bons diplômes. Néanmoins, avec la démocratisation de l'école, les autres aussi font des études longues. Par suite, la disparité entre les niveaux scolaires atteints par les uns et les autres se réduit. Là où un enfant d'ouvrier avait dix fois moins de chances d'avoir une licence ou un master qu'un enfant de cadre, cet écart passe à trois fois moins de chances, au fil des décennies, pour prendre un ordre de grandeur. Bien plus, un enfant de milieu populaire qui a de bonnes notes à l'école peut parfaitement, non seulement arriver au sommet de la performance scolaire, mais aussi monter assez haut dans l'ascenseur social. Il y a un effet « mérite » qui corrige l'effet « hérite ». Les meilleurs exemples de ces trajectoires ascensionnelles, via l'excellence scolaire, ce sont aussi bien Boudon que Bourdieu : tous deux sont d'origine sociale modeste et atteignent les sommets de l'élitisme républicain en France.

- Deuxième phase : une chose est sûre, entre un enfant de cadre qui est un cancre et un enfant d'ouvrier qui est premier de classe, c'est le second qui réussira les concours de la fonction publique ou qui sera recruté par une entreprise privée. Bref, c'est le niveau scolaire qui constitue le ticket d'entrée sur le marché du travail, bien plus que l'origine sociale. Pour autant, un raisonnement fallacieux doit être évité. On pourrait croire que si davantage de personnes ont des diplômes élevés, alors davantage de personnes auront aussi des emplois dans les catégories supérieures. Cette espérance des familles, voire cette promesse des politiques, s'avère fragile. En effet, le moment le plus important arrive. C'est celui de l'insertion dans un emploi. Le modèle permet de simuler cette sorte de « file d'attente ». Si la structure sociale de destination évolue moins vite que la structure scolaire, alors, on va juste provoquer un immense embouteillage.

Si tout le monde a un master, toutes origines sociales confondues, tout le monde ne sera pas cadre pour autant. Car il y a moins de places de cadres que de nombre de diplômés de master.

Outre cet effet de « neutralisation », par embouteillage face aux débouchés socioprofessionnels, Boudon identifie deux autres effets :

- un effet d'inflation des diplômes : là où une licence suffisait pour devenir cadre, désormais un master suffit à peine. On résout ici le « paradoxe », détecté par Charles Anderson (1907-1990) dès 1961 : une personne qui obtient un diplôme plus élevé que celui de son père n'atteindra pas pour autant une position sociale supérieure à celle de ce dernier ;

- un effet de « frustration relative » : les attentes de millions d'enfants et de leurs parents sont tellement déçues que le climat social devient explosif.

Embouteillage social et frustration sociale

Le livre d'Hervé Le Bras *Se sentir mal dans une France qui va bien* (2019) permet de mesurer l'actualité du modèle de *L'Inégalité des chances*. Quatre chiffres résument tout :

- entre 1968 et 2011, la proportion de « plus que le bac » (université ou grande école) passe de 6 % à 36 %. Il s'agit là d'un « stock » et non des flux récents ;

- dans le même temps, la proportion de « cadres » passe de 6 % à 16%.

La proportion des plus hauts diplômés augmente de 500 % (multiplication par 6) pendant que la proportion des plus hautes destinations sociales augmente de 167 % (multiplication par 2,1).

Il y a maintenant presque 2,5 fois plus de hauts diplômés que de hautes destinations sociales (36 % / 16 %). Tout est là, dans cette structure scolaire qui a évolué plus vite que la structure sociale. Cela provoque un embouteillage social et des frustrations intenses.

Le Bras en tire une conclusion inquiétante : la France est un pays plutôt égalitaire, bénéficiant d'un bon système de santé, d'un haut niveau de protection sociale, et même d'une situation enviable en matière de logement ou de sécurité. La cause première du fort sentiment collectif de mal-être, dans ce pays qui est pourtant encore la sixième puissance mondiale, c'est une frustration vive. Elle est due à l'impression que la génération suivante aura une moins bonne destinée sociale, alors que l'on a investi dans chaque famille - pour consentir des efforts éducatifs importants. Il y a de quoi « se sentir mal ».

- Troisième phase : le modèle simulé permet d'engendrer les tables de mobilité sociale qui résultent de tous ces processus. Celles-ci présentent bien une stabilité dans le temps. Nous venons devoir la cause principale de cette inertie : c'est le décalage entre une structure sociale qui évolue lentement et une structure scolaire qui a évolué beaucoup plus vite. On ne va pas se plaindre que l'école soit de plus en plus ouverte à tous, ni que les connaissances soient de plus en plus partagées par le plus grand nombre, surtout quand on est enseignant ! Pour autant, il ne faut pas s'attendre à ce que la promesse scolaire se transforme systématiquement en ascenseur social. Dans ce registre, un dernier effet est testé avec le modèle. Il donne lieu à des pages de simulation. Il s'agit de l'effet de « piston », appelé ici « effet de dominance ». S'il y a embouteillage dans l'accès aux destinations sociales, et si les niveaux scolaires ne font plus la différence puisque beaucoup ont des diplômes élevés, alors on peut se demander si le piston ne réapparaît pas. Entre deux candidats ayant des CV aussi performants, peut-être va-t-on voir ressurgir une influence de l'origine sociale ? À valeur scolaire égale, c'est l'enfant pistonné par ses parents qui décrocherait la place sociale ? Le modèle permet de mesurer que le phénomène existe mais qu'il pèse assez peu. Des travaux plus récents permettent d'ailleurs de constater que l'on est désormais moins « pistonné » par ses parents que par les amis que l'on se fait en constituant des réseaux : c'est « la force des liens faibles » (Mark Granovetter, *Strength of Weak Ties*, 1973). Si je veux devenir data scientist dans le secteur du numérique, mes parents n'ont aucune idée de ce que c'est. En revanche, l'ami avec qui je fais du jogging ou l'amie avec laquelle je fais du chant dans une chorale a peut-être quelques contacts à me fournir, voire une recommandation pour accompagner ma démarche. Le piston des parents se trouve plutôt dans des professions traditionnelles et fermées : agriculteurs, notaires, comédiens ...

À l'issue de cette reconstitution complète, une chose saute aux yeux : la mobilité sociale existe mais l'école ne peut promettre une place de cadre à chaque bon élève. Si l'on y procure déjà une formation solide, ce serait plutôt la mission première. *A contrario*, avec une telle dynamique, on ne peut qu'être frappé par le sort de ceux qui échouent scolairement. Il est certain qu'un niveau scolaire faible condamne la personne à une destinée sociale moyenne ou inférieure, sauf à passer par les quelques voies d'ascension sociale où un diplôme n'est pas requis. En France, ces voies sont rares. Si le mauvais élève a une origine sociale supérieure, il bénéficiera peut-être d'une forme de protection, sans compenser pleinement son niveau scolaire insuffisant. Si le mauvais élève est d'origine sociale populaire, il risque l'immobilité sociale en bas, voire la mobilité sociale la plus descendante. Ces situations sociales sont sans doute parmi les plus explosives, dans une société où les comparaisons envieuses sont fortes.

La structure sociale s'est modifiée vers le haut. En ajoutant le rôle de l'école, nous venons de voir que, la structure scolaire s'étant modifiée vers le haut encore plus vite, l'embouteillage provoqué attise des attentes déçues. Même sans prendre en compte l'école, en revenant au lien direct entre origines sociales et destinations sociales, bref à la mobilité sociale pure, signalons une chose importante pour terminer. Le « sentiment » de déclassement n'est pas la même chose que la mobilité sociale, observée objectivement jusqu'ici. On retrouve souvent ce type de différences en sociologie, comme entre sentiment d'insécurité et insécurité objective.

Le sentiment de déclassement

Dans *Insee Première*, n° 1659, juillet 2017, Tiaray Razafindranovona constate que « malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père ». Objectivement, 41 % des personnes, hommes et femmes, de 30 à 59 ans, sont cadres ou professions intermédiaires en 2015. Leurs pères ne l'étaient que pour 29 %. Pourtant, un fort sentiment de déclassement semble partagé. Il est mesuré avec précision dans l'enquête FQP.

Sans entrer dans le détail des chiffres, on comprend pourquoi. Si l'on regarde les catégories de destination sociale, ceux du bas ou du milieu rêvaient de monter plus haut. Même ceux du haut espéraient parfois encore mieux. Si l'on regarde les trajectoires, ceux qui restent immobiles ou qui descendent ont un sentiment d'échec. Même ceux dont les parents étaient déjà en haut et qui y restent sont frustrés, car ils ont l'impression de stagner. En plus, les autres leur disent qu'ils ont moins de mérite, parce qu'ils héritent plus.

Bref, en France, la lecture des tables de mobilité est une machine à faire des mécontents. Il ne servirait à rien de casser ou de cacher ce thermomètre. Le « mal français » est plus profond. Depuis Tocqueville, on sait que les peuples qui ont

la passion de l'égalité ne supportent pas les petites différences, chacun se compare avec le voisin proche, qui n'a pourtant que peu en plus. Résultat : tous veulent toujours plus et l'insatisfaction se généralise. C'est déjà le cas quand le changement social va dans le sens d'un certain progrès. Le climat social se détériore d'autant plus quand on passe de la croissance à la stagnation des destinées.

Conclusion

[...] Les analyses de la mobilité sociale sont parmi les plus sophistiquées que les sociologues proposent. Elles renvoient aux enjeux les plus importants : perspectives d'ascension sociale, inégalités entre hommes et femmes, destin des générations suivantes. Elles peuvent être source des controverses les plus tendues, tant chacun y met ses passions les plus denses et les plus profondes. Il serait pourtant utile de questionner l'idéologie forte qui sous-tend tout cet édifice conceptuel.

La société est présentée de manière statique, comme un ensemble de sous-groupes plus ou moins hiérarchisés, et de manière dynamique, comme une course aux diplômes puis aux destinations sociales. En assignant en outre aux nouveaux de faire mieux que leurs parents. Bref, on véhicule ce mythe de l'ascenseur social, qu'il faut emprunter en essayant d'arriver à l'étage le plus élevé possible. Il est permis de s'interroger sur la vision implicite que cette version donne de la vie réussie ou même du bonheur. Le rêve d'une vie est-il de « dépasser » ses parents ? Est-on si sûr qu'il soit « mieux » d'être profession intellectuelle plutôt qu'agent de logistique ou boulanger ?

Il est sûr que cette course sans fin, où chacun veut dépasser les autres, fait beaucoup de frustrés. On butte à l'arrivée sur l'étroitesse de certains débouchés : les petits garçons ne peuvent pas tous devenir champions de football, les petites filles ne peuvent pas toutes devenir lauréates de *The Voice Kid*, les politiciens ne peuvent pas tous devenir président de la République, vu qu'il n'y a qu'une place et qu'elle ne se libère que tous les cinq ans, etc.

Il est certain aussi que beaucoup trouvent leur bonheur au-delà, non sans une certaine sagesse. Une infirmière qui a soigné toute sa vie ou une professeure des écoles qui a enseigné sa vie durant ne peuvent-elles pas en tirer une certaine fierté, même en occupant une position « intermédiaire » dans les catégories socioprofessionnelles ? Le cadre dit « supérieur » qui est tellement stressé qu'il préfère ouvrir un gîte rural à quarante ans [...] n'a-t-il pas une qualité de vie meilleure qu'avant ? En même temps, il n'est pas interdit non plus d'être PDG du CAC40 ou député de sa circonscription et d'en tirer de nombreux motifs d'accomplissement....

En fait, les chemins pour être heureux débordent largement des trajectoires définies dans les tables de mobilité sociale. Mais le bonheur, c'est quelque chose qu'il est plus difficile de mesurer que des ascensions où des descentes autour de la diagonale de l'immobilité.

Michel Bernard (dir.) *Économie aux concours des grandes écoles. Économie, sociologie et histoire du monde contemporain, 1^{re} & 2^e années*, Nathan 2021.